

**VAUGHAN AVOCATS**

**Bruno Courtine** est nommé président.

*Master 2 droit des sociétés (DJCE) (Université de Montpellier),*

*master 2 droit des affaires et fiscalité (Paris-II), avocat, il a débuté, en 1987, comme conseiller juridique chez Coopers & Lybrand, avant d'exercer, à partir de 1995, comme avocat - fondateur du département droit du travail chez Berlioz puis successivement chez Magellan et Falque & Associés. Depuis 2005, il est fondateur associé du cabinet Vaughan Avocats. Fort d'une expérience de plus de 30 ans en droit du travail, il intervient sur des enjeux corporate, fiscaux, sociaux et environnementaux. Il anime régulièrement des formations et contribue activement au développement des projets innovants du cabinet.*

[www.executives.fr/a.asp?a=164872](http://www.executives.fr/a.asp?a=164872)



**Aude Serres van Gaver** est nommée vice-présidente.

*Maîtrise en droit, option droit des affaires (Paris X),*

*DEA de droit des affaires (Université d'Aix Marseille), formation au droit collaboratif, avocate en droit du travail, elle a débuté, en 2004, chez Falque & Associés avant de rejoindre, en 2005, le cabinet Vaughan Avocats, où elle est associée au sein de l'équipe réorganisation & restructuration. Elle a fondé le bureau de Versailles en 2014 et elle est membre du comex et responsable de la communication du cabinet depuis 2018.*

[www.executives.fr/a.asp?a=164873](http://www.executives.fr/a.asp?a=164873)

